



Charte du Service de l'environnement

Notre vision

- > Un monde où l'être humain vit en harmonie avec son environnement et en prend soin
- > Un monde où chacun préserve la qualité et la quantité des ressources par une utilisation parcimonieuse, équitable et en cycles fermés
- > Un monde qui garantit de meilleures conditions de vie aux générations futures
- > Un monde où chacun est conscient et se sent responsable de son environnement

Notre mission

- > Œuvrer au développement de démarches respectueuses de l'environnement et amener chacune et chacun à adopter un comportement responsable

Nos ambitions

- > Mettre en œuvre les axes stratégiques pour la protection de l'environnement
- > Prioriser les tâches et projets, conclure les chantiers au sein du Service
- > Sensibiliser, former et impliquer nos partenaires
- > Assurer le développement du personnel, sa cohésion et son épanouissement
- > Promouvoir la diversité, l'égalité et l'inclusion au sein du Service
- > Cultiver l'esprit de solidarité, la communication et la transversalité en interne



Nos valeurs

Engagement

Responsabilité
Efficience
Anticipation
Equité

Optimisme

Confiance
Motivation
Ouverture
Reconnaissance

Générosité

Participation
Solidarité
Entraide
Inclusion
Franchise

Egard

Empathie
Courtoisie
Respect
Tolérance
Humilité



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU